



*République Française
Département de la Côte-d'Or
Canton d'Is-sur-Tille*

COMMUNE DE TIL-CHÂTEL

DREAL Bourgogne-Franche-Comté
Service Développement Durable et Aménagement
Département évaluation environnementale
17E rue Alain Savary
BP 1269
25005 BESANÇON CEDEX

Til-Châtel le 13 février 2018

Objet : révision du PLU de Til-Châtel.
Procédure d'examen au cas par cas

Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles R.104-28 et suivants du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de saisir la Mission Régionale d'autorité environnementale au titre de la demande d'examen au cas par cas concernant l'évaluation environnementale de la révision du PLU de Til-Châtel.

Vous trouverez ci-joints les renseignements permettant d'analyser notre projet d'évolution du document d'urbanisme.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Alain GRADELET